

AG ANMSM

Hôpital de Briançon (05) – 31 mai 2018

Présents : 16 / Pouvoirs : 28

1. Rapport moral : la Présidente France Rocourt rappelle l'évolution des dossiers en cours et laissera à chacun le soin de parler de son dossier (pièce jointe n° 1).

2. Rapport financier : La trésorière Valérie Durand explique le bilan comptable et le compte de résultat avec un excédent de 4509,31 euros pour 2017 (pièce jointe n°2). L'AG vote le report à nouveau et valide le bilan. Manon Dubois soulève la question des frais de déplacement (mise en place d'un forfait ou paiement sur facture ou défiscalisation... des médecins qui vont donner des cours, notamment au CNEAS et CNISAG). Thierry Delecour propose de se renseigner sur les différents moyens de défrayer les médecins.

3. Approbation des 2 rapports : oui à l'unanimité

4. Election d'un commissaire au compte : Thierry D. est élu à l'unanimité.

5. Les stages : Pierre Durand fait le point sur les stages qui se sont déroulés en 2017. Bonne participation dans l'ensemble. Il présente le calendrier des stages 2018 et aussi les gros projets 2019 (Népal et Kirghizistan).

6. Annulation du CQP : Bernard L. demande des explications : François Albasini répond qu'en attente de l'officialisation du DPC, nous n'avons pas jugé bon de mobiliser des moyens importants en raison du peu de candidatures recrutées. Dossier envoyé en novembre et réponse espérée avant l'été. Des explications semblent nécessaires avec les services hospitaliers des différents départements.

7. Master italien : Marco Blancher explique : réussite totale, participants enchantés du travail et du site de la Grave encadrés par Ali Krim (CRS), Fabrice Mourlin (PGHM) et Marco B. L'association reste bénéficiaire.

8. Dossier DPC : Suite à d'importantes réformes nationales, l'ANMSM a perdu son agrément DPC. L'ensemble des présents vote pour essayer de récupérer cet agrément. Patrick Basset propose que Geneviève Roberton, directrice de Perfsanté, organisme de formation, (qui avait travaillé sur le dossier initial), s'occupe de d'instruire un nouveau dossier en DPC. Une nouvelle convention avec Perfsanté sera établie selon les termes décidés en CA.

9. Icar : Marco B. et François A. expliquent que l'ANMSM est en charge de 2 jours de workshop aux Grands Montets, à Chamonix en Octobre. Environ 250 pers à faire passer par groupe de 15 sur des ateliers de simulations. 1 médecin ANMSM avec 1 médecin de Chamonix par atelier.

10. Recyclage des guides : La convention avec l'Apriam va être dénoncée car la formation est reprise en janvier 2019 par l'ENSA. L'ANMSM va redéfinir une convention avec l'ENSA sur les mêmes bases que l'Apriam. Pierre D. et François A. suivent le dossier.

11. Le site internet : Ali Krim explique la grosse refonte du site qui désormais est consultable sur les mobiles (version responsive). Les cours réservés aux étudiants en médecine ont été consultés 60 fois en 1 an. Il faudrait mettre plus de matière pour que le site reste attractif. Mise en place d'un formulaire d'adhésion aux stages et à l'Anmsm qui va s'avérer utile pour le paiement en ligne. 115 vues en 3 mois sur le site.

Mise en place (avant l'été) du paiement en ligne pour les stages et les cotisations. Installation du système via notre banque la BNP.

12. Gardes Huez : C'est Julien Brun qui a repris le planning des gardes d'Huez. Le principe de répartition serait 50% pour l'ANMSM et 50% pour le SAMU.

13. Valorisation des treuillages médecins : Fabien Argénone a consulté un avocat qui propose une procédure en 2 phases : phase 1 (environ 24 mois), coût 1500 à 2000 euros HT, modifications des statuts pour pouvoir saisir le défenseur des droits, résultat n'est pas assuré à 100% ; phase 2 pour faire valoir le préjudice, coût 5000 à 6000 euros HT, pas assuré à 100% non plus.

Vote à l'unanimité pour arrêter le dossier et libérer Fabien et Pierre Sallerin de cette charge.

14. Congrès : congrès 2018 à Champéry a été une réussite, les membres de l'Anmsm qui participaient ont été très bien reçus. En remerciement, Jasmine Liebert, médecin suisse de la Maison du Sauvetage de Sion, a été invitée sur le DIUMUM de Tautavel pour voir comment sont dispensés les cours aux étudiants et nous faire son retour.

Congrès 2019 prévu au Québec, on attend des nouvelles d'Anne Marie Charest.

2020 (ou 2021) congrès en France organisé par l'ANMSM : il faut commencer à réfléchir au thème, au lieu, aux dates...

15. Fréquences radio : François A. s'occupe de faire une notice pour expliquer l'achat perso d'une radio, la programmation des canaux et l'utilisation.

16. CNEAS et CNISAG : Manon Dubois référent pour le CNISAG et Nicolas Paris référent pour le CNEAS, travaillent ensemble pour harmoniser la formation. Gros volume de jours médecins (22 pour le CNEAS et 27 pour le CNISAG). Création d'un Google agenda pour remplir les cases + proposition de fiches de mission pour uniformiser le discours et rester dans le cadre du référentiel + partage des fichiers dans une Dropbox + mise en place d'un sac unique laissé au local du CNEAS avec son contenu + besoin d'un scope, d'un respirateur et d'une tablette.

Chacun voit pour récupérer du matériel et l'Anmsm achète un iPad

17. Elections : 3 membres arrêtent par manque de temps (Cécile Meunier, Christophe Lanièce, Isabelle Favier) et entrée de nouveaux membres (Robin Legrand, Simon Vernède, Manon Dubois, Nicolas Paris, Julien Brun, Delphine Castagnet, Bernard Lanaspère). Nouveau CA élu à l'unanimité.

18. Conclusion : Verre de l'amitié et fleurs pour marquer la dernière garde de secours en montagne de France, la Présidente.